

Notice historique sur
Ronssoy , par Maurice Thiéry

Thiéry, Maurice (1862-1935). Notice historique sur Ronssoy , par Maurice Thiéry. 1895.

1/ Les contenus accessibles sur le site Gallica sont pour la plupart des reproductions numériques d'oeuvres tombées dans le domaine public provenant des collections de la BnF. Leur réutilisation s'inscrit dans le cadre de la loi n°78-753 du 17 juillet 1978 :

- La réutilisation non commerciale de ces contenus est libre et gratuite dans le respect de la législation en vigueur et notamment du maintien de la mention de source.

- La réutilisation commerciale de ces contenus est payante et fait l'objet d'une licence. Est entendue par réutilisation commerciale la revente de contenus sous forme de produits élaborés ou de fourniture de service.

[CLIQUER ICI POUR ACCÉDER AUX TARIFS ET À LA LICENCE](#)

2/ Les contenus de Gallica sont la propriété de la BnF au sens de l'article L.2112-1 du code général de la propriété des personnes publiques.

3/ Quelques contenus sont soumis à un régime de réutilisation particulier. Il s'agit :

- des reproductions de documents protégés par un droit d'auteur appartenant à un tiers. Ces documents ne peuvent être réutilisés, sauf dans le cadre de la copie privée, sans l'autorisation préalable du titulaire des droits.

- des reproductions de documents conservés dans les bibliothèques ou autres institutions partenaires. Ceux-ci sont signalés par la mention Source gallica.BnF.fr / Bibliothèque municipale de ... (ou autre partenaire). L'utilisateur est invité à s'informer auprès de ces bibliothèques de leurs conditions de réutilisation.

4/ Gallica constitue une base de données, dont la BnF est le producteur, protégée au sens des articles L341-1 et suivants du code de la propriété intellectuelle.

5/ Les présentes conditions d'utilisation des contenus de Gallica sont régies par la loi française. En cas de réutilisation prévue dans un autre pays, il appartient à chaque utilisateur de vérifier la conformité de son projet avec le droit de ce pays.

6/ L'utilisateur s'engage à respecter les présentes conditions d'utilisation ainsi que la législation en vigueur, notamment en matière de propriété intellectuelle. En cas de non respect de ces dispositions, il est notamment passible d'une amende prévue par la loi du 17 juillet 1978.

7/ Pour obtenir un document de Gallica en haute définition, contacter utilisationcommerciale@bnf.fr.

NOTICE HISTORIQUE

SUR

R O N S S O Y

L⁷
K

29879

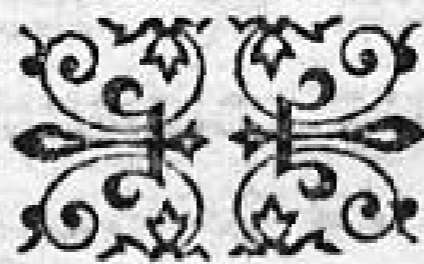
NOTICE HISTORIQUE

SUR

R O N S S O Y

P A R

MAURICE THIÉRY



P É R O N N E

Typ. et Lith E. QUENTIN, Grande Place, 33

—
MDCCCVI

NOTICE HISTORIQUE

SUR

R O N S S O Y

Ce village, d'époque française, s'écrit aujourd'hui Ronssoy. Cette orthographe se rapproche du mot ronce qui est l'origine du nom, car on retrouve à l'emplacement de ce village, sur une vieille carte, le mot *Rubetum*, qui, en latin, signifie ronce. Etymologie très plausible, car cet arbrisseau se trouve en grande quantité au Ronssoy, dans les jardins et dans les bois avoisinant les murs du château-fort qui défendait jadis de ce côté la frontière du Vermandois.

A travers les âges, l'antique *Rubetum* est devenu, par corruption, en se francisant, Ronsoie, Ronsoy, le Ronsoy et finalement Ronssoy, d'après le savant abbé de Cagny et les actes de l'état civil.

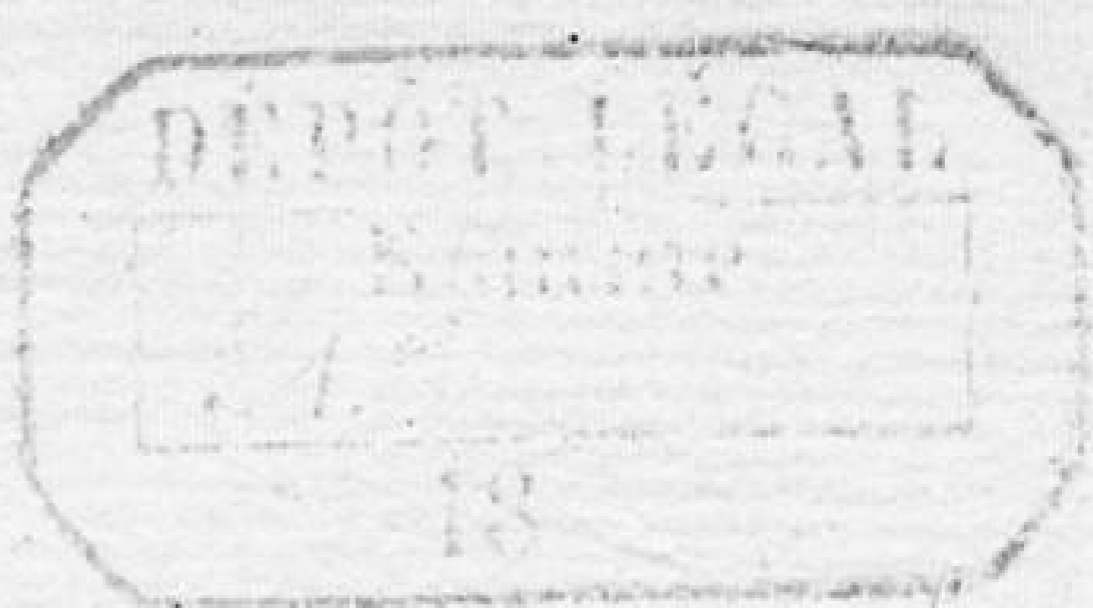
Les archives nationales ou départementales ne fournissent aucun document pouvant préciser la fondation de ce village.

Cependant, ce qu'on peut affirmer avec certitude, c'est qu'il remonte au XI^e siècle, à l'époque où fut construit le château. La preuve visible sur laquelle s'appuie cette assertion, c'est le reste du donjon, vieille bâtisse existant encore au centre de constructions modernes. Ce donjon, bâti en grès, unique vestige d'une antique forteresse, possède plusieurs fenêtres du plus pur style ogival flamboyant. Le château fort du Ronssoy était un avant-poste du comté du Vermandois, correspondant à celui de Péronne.

Les seigneurs du Ronssoy, dont la généalogie n'a pas été conservée, ont joui au moyen-âge d'un certain renom, car les chroniques du temps font foi de quelques-uns.

En 1214, lors du ban et de l'arrière ban de Picardie pour la bataille de Bouvines, figurent au nombre des barons qui répondirent à l'appel du roi de France, Philippe-Auguste, Robert et Roger du Ronssoy : ce dernier chevalier portait l'étendard de Coucy.

En 1225, pendant l'octave de Pâques, Gérard de Ronssoy perdit sa femme, Jeanne de Thurotte. Il la fit enterrer à l'abbaye du Mont-Saint-Martin et donna aux religieux, pour leurs honoraires, un muid de blé à prendre sur les moulins du châtelain de Noyon. On retrouve encore Gérard parmi les bienfaiteurs du chapitre de Saint-Quentin. En 1319, les officiers royaux de cette ville avaient saisi un



criminel sur les terres du même chapitre qui le réclamait. Le bailli du Ronssoy le réclamait également comme un échappé de ses prisons.

Au xvi^e siècle la famille du Ronssoy s'était éteinte ou avait passé en d'autres mains. Ainsi, en 1595, Léonor d'Hallewin, sieur du Ronssoy, commandait le château de Doullens. Pendant le siège de cette ville, il déploya un grand courage et mourut peu de temps après à Arras des suites de ses blessures.

C'est au xviii^e siècle que le domaine du Ronssoy entra dans la deuxième branche de la maison de Vendeuil, par le mariage de Louise-Marthe de Messey avec Albert François-Clérembaud de Vendeuil II, seigneur de Saint-Germain et de Neufville, marquis de Vendeuil, capitaine dans le régiment royal de Roussillon.

* Albert Louis Clérembaud de Vendeuil, leur fils unique, né en 1737, perdit sa mère en 1753 et devint héritier de la châtellenie de Ronssoy et de Templeux-le-Guérard, Villeret en partie, Hargicourt, Berthaucourt, etc, qui en dépendaient. Le dernier descendant des Vendeuil mourut jeune en 1832.

Le propriétaire actuel du domaine seigneurial du Ronssoy qui n'est plus qu'une simple maison de campagne, est le baron de Viguet, descendant par sa mère de la famille de Vendeuil.

De l'antique château-fort d'autrefois, il ne reste

que quelques constructions. La plus grande partie des bois du Ronssoy qui, jadis, continuaient la vieille forêt de Pésimont, a été défrichée et transformée en terres labourables.

En tant que commune, Ronssoy n'a pas d'histoire propre : elle se confond avec celle du château, d'ailleurs peu importante elle-même.

Tout ce qu'on en peut citer, c'est l'existence d'une abbaye de Saint-Nicolas, habitée par des Templiers ; elle disparut en 1312, lorsque Philippe-le-Bel abolit cet ordre célèbre

Dans la partie défrichée du bois se voient deux grands trous, des *Marquaix* autrefois très profonds, sortes d'excavations dans lesquelles se réfugiaient jadis les habitants du village à l'approche de l'ennemi, car Ronssoy, à cause de sa situation, fut souvent, à différentes époques de notre histoire, parcouru par des troupes armées, mais il n'y eut jamais de bataille.

Avant 1698, Ronssoy était une cure en titre, avec Templeux le-Guérard pour succursale, à la nomination de l'abbé d'Honnecourt. Mais soit que ce village ait été détruit pendant les guerres désastreuses de cette époque, principalement celles de religion, durant lesquelles son église fut brûlée, soit que la majorité de ses habitants ait embrassé l'hérésie, cette cure fut alors transférée à Templeux-le-Guérard.

En 1718, elle avait été réunie au monastère du

Mont-Saint-Martin qui ne tarda pas à l'abandonner. Templeux conserva alors le titre de paroisse jusqu'à la Révolution. Mais après le Concordat, Ronssoy ayant acquis un accroissement considérable au moyen de l'industrie, son titre de cure lui fut restitué.

L'église, placée sous le vocable de saint Nicolas, est un édifice sans grande architecture, qui fut restauré et agrandi à différentes époques. Au cintre du portail on voit quelques sculptures assez remarquables.

La dîme appartenait au seigneur du Ronssoy ; le vicariat dépendait de la cure de Templeux : les derniers desservants furent MM. Duflot, 1780 et Jean-Louis-Victor Masse, 1789.

Au nord-est du Ronssoy se trouve le hameau de Cologne, dont la rivière du même nom qui y prenait autrefois sa source, servit à transporter les pierres extraites des carrières du Ronssoy pour la construction de l'église Saint-Fursy à Péronne. Les protestants se réunirent plus tard dans ces souterrains pour y entendre le prêche.

Cette commune se trouve située à 6 kilomètres au nord de Roisel, son chef-lieu de canton, à 19 kilomètres de Péronne, à 69 d'Amiens et à 152 de Paris.

A trois kilomètres du Ronssoy se trouvent deux lignes de chemin de fer : Picardie-Flandres et Vélou Bertincourt. A une égale distance passe, à

Vendhuile, le canal de Saint-Quentin. Ronssoy est situé sur la ligne de partage des eaux de la Somme et de l'Escaut, à l'extrémité est des collines de Picardie et d'Artois, à une altitude de 142 mètres au-dessus du niveau de la mer.

Un chemin vicinal de grande communication, ancienne voie romaine restaurée par la reine Brunehaut dont elle a conservé le nom, puis par Louis XI et enfin en 1848, traverse le village au nord et conduit directement à Saint-Quentin. A quelques centaines de mètres se trouve un chemin encaissé désigné sous le nom de *Chemin des Cosaques*, par lequel les alliés arrivèrent au Ronssoy en 1815.

Ce village eut à subir lors de la guerre de 1870-71 de fréquents passages de troupes et de nombreuses réquisitions.

L'industrie principale est le tissage des étoffes de laine. L'agriculture y est très développée ; le blé et la betterave sont les produits principaux du terroir. Une râperie y est installée.

Le patois du Vermandois est le langage usuel des habitants du Ronssoy.

Un peintre de talent, mort en 1882, A. Vély, dont un des tableaux, *Homère devant les bergers*, figure au musée de Péronne, y est né.

La population actuelle du Ronssoy, qui a été plus importante, est de 1260 habitants.

